

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2102 AFP et stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en c			
Ancien Code	PEDE2B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) Djamila SI-LARBI (silarbid@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (chappelles@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be) HELHa Campus Mons Clémence PIRET (piretc@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Sébastien ROCHET (rochets@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be) HELHa Gosselies Dominique ROSAR (rosard@helha.be) Brigitte BRION (brionb@helha.be) Yannick GRASSEELS (grasseelsy@helha.be) Sylvie JANCART (jancarts@helha.be) Emmanuelle TARINI (tarinie@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (haufferlinm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPRez (deprezc@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Sébastien TOUBEAU (touveaus@helha.be) Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P5-P6 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

L'enseignement en P5-P6 aura aussi pour intention de sensibiliser les étudiants à la transition enseignement fondamental / enseignement secondaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - 3.5.4 la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante

et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables :

1. Relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques.
2. Coconstruire des activités tirées des cours et adaptées à la classe de stage.
3. Tester ces activités au sein de la classe.
4. Analyser sa pratique (pédagogique, didactique, gestion de classe, motivation, sens, activité/action des enfants).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B12AFPS2A AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration av 120 h / 4 C

PEDE2B12AFPS2B Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration 60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B12AFPS2A AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration av 40

PEDE2B12AFPS2B Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Toutefois, la présence aux AFP et séminaires est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable. L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage.

L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20.

Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q2, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation professionnels et les séminaires ont pour finalité d'enrichir la boîte à outils pédagogiques et

didactiques des étudiants. Ces outils seront transférés et appliqués directement lors du stage au cycle 4.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration av			
Ancien Code	22_PEDE2B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (deprezc@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Sébastien TOUBEAU (toubear@helha.be) Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moment importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Les activités et les dispositifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole seront directement appliqués et transférés lors du stage de mars en P5-P6.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement .

Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle nécessitent plusieurs intervenants:

- Le MFP (maitre de formation pratique)
- Les didacticiens (les professeurs des disciplines)
- Le psychopédagogue.

Leurs interventions sont complémentaires.

Le contenu des AFP est axé sur les deux semaines de stage au cycle 4.

Les activités des différents maitres-assistants seront articulées autour de la conception, de l'organisation, de l'expérimentation et de l'évaluation de séquences d'apprentissage.

L'objectif de l'ensemble de ces activités est de fournir à l'étudiant des outils, des démarches méthodologiques et didactiques qu'ils appliqueront et analyseront en stage.

Démarches d'apprentissage

Les leçons sont préparées en collaboration avec le MDS et/ou les formateurs en HE, mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.

L'accompagnement du stage est assuré par le MDS, les formateurs via les AFP et les séminaires d'analyse de pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Bibliographie du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Vade-Mecum des stages de B2 section 2/ version 2024-2025.

Notes de cours sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

ATTENTION la présence aux AFP est obligatoire

L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20. Font partie du bilan pluriel :

L'évaluation de la farde de stage : préparations des activités d'enseignement

L'évaluation des écrits réflexifs (carnet d'accompagnement de formation professionnelle)

Les rapports du maître de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la Haute Ecole.

Cette UE est évaluée selon une épreuve intégrée : évaluation commune AFP et stages via un rapport et une présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant aux ateliers et séminaires est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable.

L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage au cycle 4.

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit dans le Vade-Mecum des stages de B2

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration			
Ancien Code	22_PEDE2B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB2122		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (deprezc@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Sébastien TOUBEAU (toubear@helha.be) Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P5-P6 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

L'enseignement en P5-P6 aura aussi pour intention de sensibiliser les étudiants à la transition enseignement fondamental / enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables :

1. Relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques.
2. Coconstruire des activités tirées des cours et adaptées à la classe de stage.
3. Tester ces activités au sein de la classe
4. Analyser sa pratique (pédagogique, didactique, gestion de classe, motivation, sens, activité/action des enfants)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Structure de la préparation (suite) et mise en œuvre;

Enrichissement pédagogique et didactique de la boîte à outils dont les activités à transférer en stage;

Outils de gestion de classe, gestion des temps scolaires (rituel, transition entre les activités...)...

Transition école fondamentale - école secondaire.

Démarches d'apprentissage

Les leçons sont préparées en collaboration avec le MDS et/ou les formateurs en HE mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.

L'accompagnement du stage est assuré par le MDS, les formateurs via les AFP, les séminaires d'analyse de pratiques, le coaching individuel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Les référentiels de la FWB et les programmes du SeGEC.

La bibliographie du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Vade-Mecum des stages de B2 section 2/ version 2024-2025.

Les supports de cours (AFP et séminaires) se trouvent sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

ATTENTION la présence aux AFP est obligatoire

L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20. Font partie du bilan pluriel :

L'évaluation de la farde de stage : préparations des activités d'enseignement

L'évaluation des écrits réflexifs (carnet d'accompagnement de formation professionnelle)

Les rapports du maître de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la Haute Ecole.

Cette UE est évaluée selon une épreuve intégrée : évaluation commune AFP et stages via un rapport et une présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées dans le Vade-Mecum des stages.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).